

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**Décret du 29 novembre 2017 portant classement de la commune d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) comme station de tourisme**

NOR : *ECO1727904D*

Par décret en date du 29 novembre 2017, la commune d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) est classée comme station de tourisme.